AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-2-72 271772

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 86.22.75

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Bulletin Technique N° 136 de Janvier 1972 — 1972-1

ORGANISATION et ORIENTATION des AVERTISSEMENTS AGRICOLES en AQUITAINE

Dans notre précédent bulletin, nous avons montré que la préparation, la réalisation et la diffusion d'un avis de traitement (ou de non traitement) était le résultat d'un travail d'équipe et de la synthèse d'un faisceau d'observations.

Nous voudrions, avant le début de la campagne 1972, compléter ces informations en présentant plus en détail le fonctionnement et les projets de la Station d'Avertissements Agricoles d'Aquitaine.

Pour prendre une décision, le responsable des avertissements agricoles doit avoir en sa possession de nombreux renseignements:

a) sur les stades de développement et l'abondance des divers parasites redoutés dans la région.

b) sur les stades végétatifs des principales cultures.

c) sur les conditions climatiques passées et présentes, à défaut d'une prévision certaine à court terme.

En Aquitaine, ces renseignements sont communiqués chaque jour à la Station, du mois de mars au mois d'octobre, par 90 agriculteurs dévoués(dont certains souvent depuis plus de 30 ans) répartis sur l'ensemble du territoire de la circonscription, et plus particulièrement dans les zones d'arboriculture et de viticulture intensives. Quarante d'entre eux, équipés d'un poste météorologique, fourni et installé par le Service de la Protection des Végétaux, permettent à la Station Centrale d'avoir quotidiennement une image à peu près complète des conditions climatiques locales. Les cinquante autres effectuent, à notre demande, diverses observations sur les stades phénologiques de leurs cultures, sur l'évolution des maladies et des ravageurs animaux dans leur propriété et alentours. Certains procèdent à des piègeages d'insectes (Tordeuses de la grappe, carpocapse...) d'autres hébergent et suivent des élevages.

Pour compléter ces renseignements, il serait très souhaitable de compter sur la participation des conseillers agricoles des Chambres d'agriculture qui devraient être les correspondants privilégiés de la Station d'Avertissements Agricoles en raison de leur compétence technique et de leur parfaite connaissance des cultures de la petite région dont ils ont la charge. Une telle participation s'amorce heureusement, en particulier dans le département du Lot et Garonne, et nous espérons que le mouvement s'amplifiera et gagnera les autres départements de la circonscription.

Comme cela a déjà été signalé dans le Bulletin de Décembre dernier, les ingénieurs et techniciens du Service de la Protection des Végétaux, détachés dans chaque département, sont également des correspondants indispensables, et leurs observations constituent un des maillons essentiels du réseau de renseignements permettant d'aboutir aux décisions prises en définitive par la Station Centrale.

.../...

P450

.../...

Comme nos abonnés ont pu le constater au cours des dernières années, les avertissements agricoles évoluent progressivement, à partir des avis de traitements impératifs, vers une forme plus nuancée de conseils. Ceci tient au fait que les agriculteurs ont considérablement amélioré leurs connaissances techniques depuis la création des stations et que les moyens de lutte se sont diversifiés et affinés. Il paraît alors plus profitable pour tous de donner dans nos bulletins les éléments d'appréciation des risques courus par les cultures, l'évolution de leur situation sanitaire, ainsi que les facteurs climatiques et biologiques permettant d'expliquer cette situation et de prévoir son évolution. A partir de là presque tous les exploitants sont capables de juger leur situation particulière et d'en tirer les conséquences pratiques qui s'imposent. Ceci permet d'éviter dans de nombreux cas l'application de traitements inutiles.

Bien entendu, lorsque la situation l'exige, les conseils de traitements sont néanmoins rédigés de façon à ne laisser aucune équivoque dans l'esprit des abonnés.

Il peut se faire cependant que la lecture de nos avis place parfois l'agriculteur dans dans une situation délicate quant à la décision à prendre . Dans ce cas nous ne saurions trop insister sur l'intérêt qu'il y a alors à prendre contact téléphoniquement avec le responsable de la station centrale ou avec celui du département intéressé.

A toutes fins utile, nous indiquons ci-dessous leurs noms, adresses et numéros de téléphone :

- Station d'Avertissements Agricoles et département de la Gironde M. TOUZEAU
  chemin d'Artigues -33- CENON -Tél: 86.22.75
- Département de la Dordogne : M. ARNAULD
  Foyer de Progrés Agricole-Route d'Eymet- 24 - BERGERAC-Tél:(53)57.12.73
- Département des Landes : M. COURAUT
  58 Avenue Victor Hugo - 40 - DAX - Tél: 74.11.93
- Département du Lot et Garonne: M. CHAFFURIN
  Marché gare - Route de Toulouse- 47 - AGEN -Tél: 66.20.52
- Département des Pyrénées Atlantiques : M. BEAUCHARD
  23 rue du Maréchal Joffre - 64 - PAU -Tél: 27.52.57

M. ROUSSEL qui a animé la Station régionale d'avertissements depuis sa création en I942 et qui est unanimement apprécié pour ses remarquables qualités devient le collaborateur direct du Chef de circonscription et à ce titre supervise l'ensemble des actions techniques.

Il assure en particulier la coordination de la conduite des essais d'homologation pour l'ensemble de la région Aquitaine.

L'amélioration des services rendus aux agriculteurs reste notre souci constant aussi prévoyons nous de compléter nos bulletins par des renseignements sur les effets secondaires des produits afin d'orienter le choix des praticiens. Nous envisageons également la possibilité de citer les noms des marques commerciales pour les nouvelles matières actives dont le nom commun est encore mal connu des utilisateurs. Nous continuerons en outre la diffusion des seuils de tolérance, et d'une manière générale, de toutes les indications permettant d'assimiler progressivement les techniques de lutte intégrée, cette méthode risquant de devenir nécessaire lorsque les législations sur les résidus toxiques entreront en vigueur tant sur le marché national que lors des exportations.

Enfin, et ce sera la principale innovation de cette année I972, un accord intervenu entre l'O.R.T.F. et le Service de la Protection des Végétaux doit permettre d'ici peu d'utiliser à titre expérimental la Télévision régionale pour informer les agriculteurs des événements marquants concernant la situation phytosanitaire des principales cultures, et les prévenir de l'envoi imminent d'un bulletin d'avertissements. Nous espérons que cette émission, qui,sera diffusée dans le cadre des actualités télévisées de BORDEAUX-AQUITAINE, à 19 heures, sera appréciée et se révélera suffisamment utile pour que le stade expérimental soit dépassé. Nous informerons prochainement nos abonnés de la date du début de cette émission

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire Aquitaine
M. LARGE

Imprimerie de la station
de Bordeaux-Directeur-Gérant:L.BOUYX